



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DE L'ENERGIE DE L'HYDRAULIQUE ET DES HYDROCARBURES
PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DU NIGER (PIDACC-BN)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(CONSULTANT INDIVIDUEL)

Secteur : Hydraulique :

Référence de l'accord de Prêt FAD : N°2100150041243

N° de Projet : P-Z1-C00-067

Date de l'avis : Mardi 13 Novembre 2023

Intitulé de la mission : **RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR NATIONAL POUR L'UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE BASSIN DU NIGER (PIDACC/BN) – COMPOSANTE GUINEE (PIDACC-BN/GN)**

N°013/CI/MEHH/ UNCP/PIDACC/BN-GN/2023

La République de Guinée a bénéficié de financements du groupe de la Banque Africaine de Développement pour la mise en œuvre du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans le Bassin du Niger.

A cet effet, elle a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les prestations relatives au recrutement d'un Coordonnateur National du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger-Composante Guinée.

L'objectif global est de coordonner et exécuter la mise en œuvre des activités globales du PIDACC/BN, conformément aux termes de référence.

De façon plus spécifique les prestations du consultant :

Le Coordinateur national du programme, responsable de l'exécution globale du PIDACC-Guinée sera placé directement sous l'autorité du Secrétaire Général du Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures

Le Coordonnateur National devra entreprendre les tâches suivantes :

- Supervision et coordination de l'ensemble des activités du PIDACC-BN, Composante Guinée en synergie avec les autres composantes du PIDACC/BN ;
- Planification et coordination de la mise en œuvre des activités ;
- Responsable de la mise en œuvre et de la gestion du projet axée sur l'atteinte des résultats ;
- Organisation de l'établissement d'un diagnostic et d'une situation de référence des projets ;
- Responsable de l'établissement et de l'exécution des partenariats avec les services techniques ;
- Planification des activités du projet en concertation avec les membres de l'équipe ;
- Élaboration, en collaboration avec les cadres de l'équipe, des plans de travail et budgets annuels de fonctionnement et d'investissement du projet ;
- Élaboration et suivi de l'exécution, avec les responsables des différents volets et les partenaires impliqués, du calendrier de mise en œuvre des différentes activités du projet ;
- Coordination et suivi des processus d'acquisition, sur la base de l'ensemble des prestations et du calendrier prévu ;
- Planification et coordination des activités de suivi – évaluation du projet ;
- Élaboration des outils spécifiques de planification et de collecte des données ; confection de bases de données ; informatisation des outils de suivi et d'évaluation des impacts ;
- En liaison avec les structures partenaires, organisation de la réception des ouvrages pour le compte du projet ;
- Coordination de la gestion administrative et financière du projet conformément au manuel de procédures du projet et aux règles et procédures de la Banque ;
- Approbation des dépenses courantes et des décaissements auprès des banques en faveur du projet, des fournisseurs et entrepreneurs ;
- Suivi de l'exécution budgétaire du projet ;
- Élaboration et validation des TDR, des DAO et autorisations des missions ;
- Représentation du projet au sein du Ministère, auprès des autorités administratives locales, des partenaires extérieurs au projet, au sein des instances régionales chargées de définir les actions et de veiller à la bonne exécution du projet ;
- Organisation et coordination des missions de suivi-évaluation externe, d'audit, de supervision, de revue à mi-parcours et d'achèvement ; organisation des missions de supervision de la BAD ;

- Gestion de relation avec la Banque, les Ministère techniques, le programme PIF et autres acteurs ;
- Organisation des réunions du comité de pilotage ;
- Élaboration et diffusion des rapports périodiques d'activités du projet ;
- Évaluation des performances du personnel placé sous sa responsabilité ;
- Finalisation de toutes les taches restantes préalables au démarrage effectif du projet.

L'Unité de Coordination National du Projet (UNCP) invite les Consultants Individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations **(le curriculum vitae détaillé, faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.)** à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux **« cadre de la politique des acquisitions de la Banque Africaine de Développement –Edition octobre 2015**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Pour la réalisation de la mission demandée, dans les conditions de qualité et dans les délais prescrits, il est recherché un (01) consultant national, au profil suivant :

- ✓ Qualification :
 - Avoir au minimum un diplôme en gestion des ressources en eau, ou spécialiste de développement rural, économie rurale, agriculture, génie rural (Bac+5) ou dans tout autre domaine connexe. Une spécialisation en changement climatique ou en gestion de projet serait un atout ;
- ✓ Expérience dans le domaine :
 - Avoir une expérience professionnelle probante / avérée d'au moins 10 ans à des responsabilités élevées dans le domaine de la gestion et du suivi de projets de développement, comportant des activités de gestion des ressources naturelles, de développement des infrastructures communautaires, de plantations arboricoles et valorisation des produits forestiers non ligneux PFNL ou fruitiers ; expérience souhaitée dans la mise en place des stratégies d'adaptation au changement climatique et des infrastructures de développement des filières ainsi que le renforcement des capacités des populations rurales ;

- Avoir une expérience d'au moins 5 ans en matière de conduite et de gestion de projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux dont la Banque africaine de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de façon spécifique en politiques et stratégies nationales en matière d'aménagement forestier et arboricole, de développement des filières, de l'aménagement des terres, etc. ;
- Avoir une bonne connaissance de la problématique de changements climatiques, de maintenance, d'entretien et de gestion des équipements ruraux dans le souci de la durabilité des investissements ;
- Avoir des connaissances avérées en passation de marchés, DAO, consultations et procédures de décaissement ;
- Avoir une expérience ou connaissance souhaitées des règles et procédures du FAD (acquisitions et décaissements) ;
- Avoir une aptitude à travailler de concert avec différents services de l'administration, les entreprises, les autres projets, les ONG, les associations et groupements et coopératives de producteurs ;
- Avoir des bonnes connaissances de l'intervention passée et actuelle des bailleurs de Fonds en Guinée, et aptitudes à instaurer des synergies efficaces et constructives avec les programmes et projets en cours ;
- Avoir des capacités avérées (au moins 5 ans dans un poste similaire) dans la gestion et la dynamisation d'équipe multidisciplinaire placée sous son autorité ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, MS Project, Accès, etc.).

Les consultant(e)s seront évalué (e) s sur la base des critères d'évaluation et du barème de notation relatif, ci-après : Pour un total de 100 points :

Critères	Sous-critères	Pondération	Score maximum
I. Qualification générale du consultant			
	Formation universitaire : titulaire d'un diplôme BAC + 5 au moins en		

	gestion des ressources en eau, ou spécialiste de développement rural, économie rurale, agriculture, génie rural ou diplôme équivalent		
	≥ BAC + 5 ans	Qualifié	
	< BAC +5 ans : à éliminer	Disqualifié	
I. Expériences générales	<p>Expérience générale du consultant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins dix (10) années d'expérience à des responsabilités élevées dans le domaine de la gestion et du suivi de projets de développement, comportant des activités de gestion des ressources naturelles, de développement des infrastructures communautaires, de plantations arboricoles et valorisation des produits forestiers non ligneux PFNL ou fruitiers ; expérience souhaitée dans la mise en place des stratégies d'adaptation au changement climatique et des infrastructures de développement des filières ainsi que le renforcement des capacités des populations rurales ; 	20%	20 points
	<ul style="list-style-type: none"> • 10 ans d'expérience : 7 points • Au-delà de 10 ans d'expérience : 0,5 point par année supplémentaire, limité à 3 points. • Tout expert avec moins de 10 années d'expérience est exclu 		
	Sous Total I	20%	<u>20 points</u>
II. Expériences spécifiques			70 points

	<p>2.1. Expérience dans le domaine de la mise en place d'un système de suivi-évaluation de projet et programme :</p> <p>Au moins cinq (05) ans d'expériences en matière de conduite et de gestion de projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux dont la Banque africaine de développement : 14 points.</p> <p>(2,8 points par années d'expérience jusqu'à la limite de 14 points)</p> <p>Plus de 5 ans d'expériences : 2 points par expérience supplémentaire limité à 6 points.</p>	20%	20 points
	<p>2.2. Expérience dans la conduite de missions similaires</p> <p>Avoir quatre (04) missions similaires dans la conduite et la gestion de projets et programmes du secteur développement rural financés par des bailleurs de fonds multilatéraux dont la Banque africaine de développement : 12,5 points par expérience limité à 50 points</p>	50%	50 points
	Sous-Total II	70 %	70 points
III. Expériences complémentaires			10
	<p>Avoir une :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bonne connaissance de façon spécifique en politiques et stratégies nationales en matière d'aménagement 	10%	10 points

	<p>forestier et arboricole, de développement des filières, de l'aménagement des terres, etc. ; 2 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance de la problématique de changements climatiques, de maintenance, d'entretien et de gestion des équipements ruraux dans le souci de la durabilité des investissements ; 2 points • Connaissances avérées en passation de marchés, DAO, consultations et procédures de décaissement ; 2 points • Bonnes connaissances de l'intervention passée et actuelle des bailleurs de Fonds en Guinée, et aptitudes à instaurer des synergies efficaces et constructives avec les programmes et projets en cours ; 3 points • Bonne connaissance de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, MS Project, Accès, etc.). 1 point 		
	Sous-total III.	10	
	Total I+II+III		100

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés Ter ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre de missions similaires évalué pour le Critère 2.2 : « **Expérience dans la conduite de missions similaires** » sera sélectionné. Le consultant pourra être invité à fournir les preuves complémentaires de qualification et d'expériences jugées nécessaires.

AUTRES INFORMATIONS :

Au cas où le candidat appartient à la fonction publique, l'entrée en vigueur de son contrat est conditionnée par la présentation d'un acte prouvant qu'il n'est pas un

fonctionnaire en activité, conformément au Manuel des opérations de passation des marches de la Banque – Partie A – Volume I : considérations générales, point A.2.4. « Représentants de l'État et des fonctionnaires », alinéa A.2.4.1.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours ouvrables et aux heures de bureau suivantes : de 8 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 15 h 30 mn TU.

Les dossiers de candidatures doivent porter expressément la mention « **Recrutement d'un Coordonnateur National du Programme Intègre de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du**

Niger (PIDACC/BN) – Composante Guinée ». Ils doivent être rédigés en langue française et déposés **en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies ou transmis par voie électronique** au plus tard le 30 Novembre 2023 à 10h00 à l'adresse suivante :

Coordination Nationale de la Structure Focale de l'Autorité du Bassin du Niger du Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures sis au quartier Hamdallaye/Commune de Ratoma (Village CBG) BP : 1200 Conakry-République de Guinée.

Tél : (224) 628 285 300

Email : iscamusgn@gmail.com

Tél : (+224) 622 39 39 87

E-mail : ndiaye85@yahoo.fr

Conakry, le 13 Novembre 2023

Le Coordonnateur Stratégique

Ibrahima Sory CAMARA